

CONSEIL DE QUARTIER SAINT-PLACIDE

Réunion du lundi 18 octobre 2021

PROCES-VERBAL

Sur convocation individuelle adressée par Monsieur Alain DAVEZAC, Président, au nom de Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e, Conseiller régional d'île de France, en date du mardi 5 octobre 2021, les membres du Conseil de Quartier Saint-Placide se sont réunis sous la présidence de Monsieur Alain DAVEZAC, le lundi 18 octobre 2021 à 18h30.

Membres présents :

1^{er} collège (Elus et personnalités qualifiées) :

Madame Florence de VARAX, Adjointe au Maire ;

Monsieur François ABELANET, Personnalité Qualifiée.

2^e collège (Associations) :

Monsieur Nathanaël NAPOLI (Association de commerçants Saint-Placide - Cherche-Midi).

3^e collège (Habitants) :

Madame Marie-Hélène DEPETRINI, membre titulaire ;

Monsieur Olivier DUBOIS, membre titulaire ;

Madame Ernestine NGO MELHA, membre suppléant ;

Madame Françoise VUCEKOVIC, membre suppléant.

Monsieur Alain DAVEZAC, Président.



Membre excusé ayant donné pouvoir :

Monsieur Paul MARIA, Conseiller d'arrondissement donne son pouvoir à Madame Florence de VARAX, Adjointe au Maire.

Membres excusés

1^{er} collègue :

Monsieur Bruno BOUCHAUD, Personnalité Qualifiée.

2^{er} collègue :

Madame Sophie de VILLENEUVE (Accueil Louise et Rosalie) ;

Madame Caroline-Anne LISFRANC (Abracadapain) ;

Marie GONDRAN de ROBERT (Association des parents d'élèves de la rue Littré).

3^{er} collègue :

Madame Françoise MATHIEU, membre titulaire ;

Madame Nathalie DENOYES, membre titulaire ;

Membre absent :

3^{er} collègue :

Monsieur Olivier BRETON, membre suppléant.

RB

Introduction :

Alain DAVEZAC accueille les membres du Conseil et les remercie de leur présence.

Il constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 18h30.

Il rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 mai 2021 ;
2. Point d'information sur les projets retenus dans le cadre du Budget participatif ;
3. Retour sur les groupes de travail ;
4. Ouverture de la discussion sur le budget d'investissement du Conseil de Quartier ;
5. Point sur le projet Maine-Montparnasse et sur le 110 rue de Vaugirard ;
6. Questions diverses.

1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 17 mai 2021

Le procès-verbal de la séance du 17 mai 2021 est approuvé à l'unanimité.

2/ Point d'information sur les projets retenus dans le cadre du Budget participatif

Alain DAVEZAC donne la parole à la Coordinatrice du Budget Participatif pour qu'elle annonce les résultats.

Elle indique que les deux lauréats de l'édition 2021 du Budget participatif pour le 6^e arrondissement sont la restauration des Chapelles de la Vierge et Saint-Joseph de l'église Saint-Sulpice et la création de cours dites « Oasis » pour le groupe scolaire Littré.

Les Conseillers souhaitent savoir en quoi consiste ce deuxième projet de cours « Oasis ». Elle explique qu'il s'agit d'une débitumisation partielle des trois cours avec la création d'un espace végétalisé intégrant un potager pédagogique partagé pour les enfants de maternelle et de primaire ; de l'installation d'un lombricomposteur au niveau de la crèche et de l'école qui permettra de produire de l'engrais pour le potager ; de la mise en place d'un store repliable permettant de constituer un espace de préau extérieur pour la maternelle les jours de pluie ; et enfin de l'aménagement de jeux d'extérieurs plus adaptés (mur d'escalade, cabanes).

Florence de VARAX se réjouit que ce projet ait été retenu et félicite tous ceux qui se sont mobilisés.

3/ Retour sur les groupes de travail

Le Président rappelle que lors de la dernière séance du Conseil, trois groupes de travail ont été créés :

1. Groupe de travail « Aménagements urbains », dont le référent est François ABELANET ;
2. Groupe « Nuisances » avec Bruno BOUCHAUD ;
3. Groupe « Circulation et stationnement » avec Nathanaël NAPOLI.

Bruno BOUCHAUD étant absent, le Président indique que ce dernier fera un compte rendu du travail réalisé par son groupe « nuisances » lors de la prochaine séance du Conseil.

Il ajoute que plusieurs sujets sont à traiter.

D'une part le problème des livreurs en moto « Uber » qui squattent le haut de la rue Littré en attendant leur course. Ils provoquent de fortes nuisances sonores et laissent leurs déchets alimentaires sur les trottoirs et dans la rue. Marie-Hélène DEPETRINI indique qu'ils ont un emplacement pour se garer place du 18 juin 1940. Florence de VARAX explique que c'est un problème général qui impacte tout Paris.

D'autre part, la constatation de tags racistes rue saint-Placide qui réapparaissent après avoir été effacés par les services de la Ville.

Le Président donne ensuite la parole à François ABELANET afin qu'il rapporte sur son groupe de travail.

Ce groupe s'est réuni en octobre mais seulement 2 conseillers étaient présents dont le Président.

François Abelanet rappelle rapidement plusieurs options envisagées selon ses informations pour l'aménagement de la rue de Vaugirard.

La première option est un « aménagement de la piste cyclable actuelle » avec des améliorations répondant aux problèmes de livraison, de ramassage d'ordures, et de stationnement sur les trottoirs, tout en y intégrant une bande végétalisée.

La deuxième option prévoirait une modification des sens de circulation afin d'éviter les véhicules en transit sur la rue de Vaugirard qui deviendrait une vélorue. Le report se ferait sur les rues de Rennes et de Sèvres. Dans ce cas, la section Littré – Blaise Desgoffe de la rue de Vaugirard deviendrait piétonne. Cette 2^e option permettrait une sécurisation des piétons et une diminution des nuisances sonores.

Nathanaël NAPOLI craint qu'une circulation limitée n'engendre une baisse de fréquentation pour les commerces. Il souhaite qu'une étude soit menée sur l'impact de ce projet sur les commerces et que ces derniers soient consultés.

Marie-Hélène DEPETRINI émet les mêmes réserves sur ce sujet.

Françoise VUCEKOVIC constate un manque de civisme de la part des cyclistes qui deviennent un danger pour les piétons. Elle estime que la Ville de Paris devrait mettre en place des campagnes de sensibilisation et de prévention afin de leur rappeler la priorité des piétons sur les vélos.

Nathanaël NAPOLI suggère d'installer un grand panneau à messages lumineux pour rappeler ces règles.

Florence de VARAX propose d'inviter en séance le responsable de la Voirie du 6^e pour évoquer ces problématiques. Les Conseillers sont unanimement favorables.

Alain DAVEZAC ajoute que beaucoup de questions se posent avant de mettre en place ce projet d'apaisement de la rue de Vaugirard.

Florence de VARAX précise que la Mairie du 6^e reste très vigilante sur les reports de circulation.

Le Président propose que Nathanaël NAPOLI réunisse son groupe de travail « circulation et stationnement » afin d'essayer de coordonner les différents acteurs concernés, et de recueillir leurs avis. Il suggère dans un 1^{er} temps de réfléchir à une information à destination des riverains sur le bien vivre ensemble dans le quartier. Nathanaël NAPOLI ajoute qu'il est important de faire de la pédagogie et de la prévention dans le quartier.

4/ Ouverture de la discussion sur le budget d'investissement du Conseil de Quartier

Alain DAVEZAC propose d'investir dans des cendriers de poche et de réaliser une opération de sensibilisation. Les conseillers donnent unanimement leur accord pour cet achat.

Il suggère également de créer des sacs en tissu sur le modèle de ceux de la boutique de Nathanaël NAPOLI personnalisés « J'aime mon Quartier ».

François ABELANET propose de créer un logo pour marquer l'identité du quartier par exemple « Saint-Placide - Quartier apaisé ». Il émet aussi l'idée d'installer une boîte à livres rue Littré vers la crèche.

Florence de VARAX constate un manque d'accroche vélos rue de Sèvres coté 6^e.

Marie-Hélène DEPETRINI fait part du souhait du kiosquier au coin de la rue de Rennes et de la place du 18 juin 1940, de fleurir devant son emplacement. Alain DAVEZAC émet son soutien à ce projet.

En écho à la proposition de Florence de VARAX elle propose d'effectuer une « marche exploratoire » avec le responsable de la propreté 6^e convié par le Conseil de Quartier.

5/ Point sur le projet Maine-Montparnasse et sur le 110 rue de Vaugirard

Florence de VARAX informe le Conseil que le réaménagement de la gare Montparnasse et de son centre commercial ont été inaugurés.

Les transformations vont donc, dans un second temps, concerner le parvis, les deux tours (Montparnasse et CIT) et la place du 18 juin 1940. Elle explique que des arbres seront plantés sur le parvis. Le centre commercial n'existera plus laissant place à des bureaux, des espaces de co-working, des logements etc... La Place du 18 juin 1940 bénéficiera d'un réaménagement permettant aux usagers piétons d'accéder directement de la rue de Rennes au parvis.

Il s'agit d'un projet privé dans lequel la ville n'est pas directement partie prenante, mais le Maire du 6^e est tout particulièrement vigilant quant à l'impact des travaux sur la qualité de l'air aux alentours et des diverses nuisances qu'ils pourront entraîner pour les riverains.

Le projet sera sans doute plus « modeste » que celui initialement prévu. Il prend beaucoup de retard en raison du changement de certains opérateurs, c'est pourquoi la réunion d'information (CICA) initialement prévue sur ce sujet à l'automne, est reportée à une date ultérieure.

Le Président rappelle que lors de la précédente séance, un vœu a été déposé afin que le Conseil de Quartier soit associé aux informations, concertations et consultations en cours autour du projet Maine-Montparnasse.

Concernant le projet du 110 rue de Vaugirard, Florence de Varax explique que là aussi les travaux prennent du retard et ne commenceront sans doute pas avant l'été 2022.

Ce projet comprend des habitats partagés : famille-femmes enceintes en détresse, famille-SDF, famille-handicapés lourds... Il y aura aussi un nouvel immeuble côté rue du Cherche-Midi. Le projet prévoit que le jardin de 4000 m² sera ouvert au public en journée. Un passage allant de la rue de Vaugirard à la rue du Cherche-Midi sera créé. Le jardin et le passage seront fermés la nuit. Un mur végétalisé sur l'immeuble côté rue de Vaugirard est envisagé.

Elle précise enfin qu'une procédure judiciaire à l'initiative d'un voisin est en cours, ce qui contribue aussi au retard du début des travaux. Dès lors le projet de réaménagement de la rue de Vaugirard devra peut-être attendre la fin des travaux du 110 pour être réalisé. Elle rappelle également que d'ici deux ans, la démarche « Embellir mon Quartier » permettra de coordonner tous les travaux des quartiers sud du 6^e (Notre-Dame des Champs, Rennes, Saint-Placide) sur une période déterminée.

L'ordre du jour étant épuisé, Alain DAVEZAC lève la séance à 20h20.



Alain DAVEZAC

Président du Conseil de Quartier